



Douzième jour de l'Omer

Ce qui est permis mais n'est accompli que pour son plaisir est totalement mauvais, comme l'explique l'Admour Hazaken (Tanya Chapitre 7). Car il est dit «sanctifie-toi dans ce qui t'est permis».

Il faut donc pénétrer de Sainteté les choses permises en en faisant des instruments de renforcement de la Torah, des Mitsvot, de la crainte de D.ieu et des traits de caractère positifs.